



Le Jura Libre n° 2856 du jeudi 5 septembre 2013

Editorial

Laurent Girardin

Dérapages incontrôlés

Depuis qu'on s'agite au sein des états-majors politiques et des mouvements de lutte en prévision de l'échéance du 24 novembre prochain, bon nombre d'opposants à l'étude d'une entité commune regroupant Jura et Jura-Sud demeurent rivés à l'époque plébiscitaire des années 70.

Avec plus de deux générations de retard, ils nous ressassent des arguments défraîchis en parfait décalage avec le contexte d'apaisement et de collaboration qui prévaut depuis plus de vingt ans. Outre le sentiment de peur du changement qu'ils entretiennent insidieusement dans l'esprit des électeurs du Jura méridional, ils nous rabâchent les vieilles rengaines liées à la « grandeur » du canton de Berne, à son côté protecteur (!), à son rôle de « pont » – concept fumeux qui ne renferme qu'une absolue vacuité –, à la proximité de la ville bilingue de Bienne et à l'influence prétendument diabolique qu'exerceraient les Jurassiens du nord.

Parmi ce salmigondis, les caciques probernois ont jusqu'alors hésité à brandir le problème confessionnel qui n'en est en fait plus un depuis des lustres. Seul un journaliste perdu de *RSR La Première* s'y était maladroitement essayé dans une chronique radiophonique du mois de mai dernier en ramenant les enjeux de la votation du 24 novembre 2013 à une question de religion, décrivant sottement au passage le canton du Jura comme « un canton PDC de plus ».

La barrière a cependant à nouveau été franchie le 20 août 2013 par la conseillère d'État bernoise Béatrice Simon, membre du Parti bourgeois démocratique (PBD), qui a déclaré gauchement : « Mieux vaut être une minorité dans un canton bilingue que dans une entité monolingue divisée politiquement et confessionnellement. »

Avec son air godiche, Mme Simon a sans doute dû se remémorer les guerres de Kappel du XVI^e siècle - oubliant l'épisode de la soupe au lait - ou le Kulturkampf de la fin du XIX^e siècle en proférant de telles âneries.

Avec ce genre de théorie éculée, on est bien loin des préoccupations de la jeune génération. On s'éloigne également des véritables enjeux de l'échéance du 24 novembre prochain.

Dans un autre registre, mais toujours dans son élan maladroit, la représentante du gouvernement bernois a encore affirmé que le statut particulier du Jura-Sud serait renforcé après le vote... A l'instar de ses autres collègues du Conseil exécutif, elle s'est par contre bien gardée de dire comment.

Un proverbe français dit : « Mieux vaut une certitude qu'une promesse en l'air. » Avec le canton de Berne, pour les certitudes, il faudra repasser ! Qui voudra bien se contenter de promesses en l'air ?